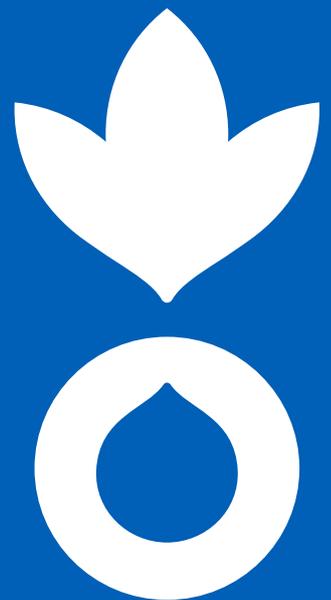


BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE DE LA MAURITANIE



POINTS SAILLANTS

- Déficit de pâturage au niveau des sites de surveillance pastorale
- Ressources en eau globalement suffisantes avec une dégradation des conditions d'abreuvement
- Fortes concentrations de bétail au niveau des zones pastorales stratégiques
- État d'embonpoint du cheptel passable
- Enregistrement de quelques cas feux de brousse
- Termes de l'échange caprin contre sorgho défavorables pour les éleveurs
- Situation sanitaire calme avec quelques cas d'avitaminose, de peste de petits ruminants, de pasteurellose au niveau des sites de surveillance du Gorgol



Le système d'information et de surveillance pastorale de la zone agropastorale de la Mauritanie a vu le jour en 2019 et est actuellement financé par les projets suivants :

- « West Sahelian PASTORAL EARLY WARNING SYSTEM – PEWS – A tool towards resilience to climate change and climate variabilities », financé par la fondation ACF Italie.
- « CPP – Confluences 2 : Contribuer à la sécurité nutritionnelle des populations vulnérables à travers une approche intégrée nutrition-santé en développant des actions préventives et en proposant des politiques publiques adéquates », financé par l'Agence Française de Développement AFD.

Ce système d'information et de surveillance est mis en œuvre par Action contre la Faim (ACF) en collaboration avec le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), le ministère de l'Élevage et le Groupement National des Associations Pastorales (GNAP membre du Réseau Billital Maroobé (RBM) pour appuyer le Système d'Alerte Précoce (SAP) national dans la collecte et l'analyse des données agropastorales.

La validation finale de ce bulletin est assurée par le Comité National de Suivi Pastoral qui regroupe plusieurs acteurs du secteur, ONG et Associations. Au niveau régional, la validation est effectuée par les représentations du ministère de l'Élevage.

La démarche méthodologique combine des enquêtes de terrain au niveau des sites relais de surveillance pastorale et l'exploitation de données satellitaires disponibles sur le site www.geosahel.info. Les enquêtes de terrain concernent 22 sites relais répartis sur différents départements qui composent la zone agropastorale des régions de Hodh El Chargui, du Guidimakha, du Brakna et du Gorgol. Chaque site relais est sous la responsabilité d'un relais sentinelle, qui est chargé de collecter les données sur les ressources pastorales à une fréquence hebdomadaire. Les questionnaires sont transmis sous forme de messages de téléphonie mobile (SMS), et une plateforme de service internet centralise les données collectées. Ces dernières sont par la suite traitées pour une interprétation statistique et cartographique.

Les données satellitaires utilisées dans ce rapport proviennent du projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivity) à l'initiative du GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring). L'information produite à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concerne la fraction d'occupation du sol en végétation humide (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active). Cette information est accessible en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution de 500m, sur le site internet du GEOGLAM.

CONTEXTE

En cette période de soudure pastorale, plusieurs poches déficitaires au niveau des sites de surveillance pastorale sont observées.

A l'instar de la [période précédente](#), cette situation déficitaire avérée est le résultat de la pression exercée par le bétail mais aussi les nombreux cas de feux de brousse enregistrés au niveau des sites suivies.

Par ailleurs plusieurs mouvements de troupeaux sont enregistrés en direction des zones pastorales stratégiques favorisant de forte concentration bétails mais également au niveau des points d'eau pastoraux (Globalement les ressources pastorales sont sous pression au niveau de l'ensemble des sites stratégiques). L'amenuisement des ressources pastorales en cette période de forte chaleur rend difficile les conditions de vies certains ménages éleveurs d'autant plus qu'il est déconseillé aux éleveurs du coté mauritanien de se rendre au Mali à la suite de l'insécurité qui y règne, par conséquent la transhumance reste interne d'où la situation de forte pression sur les ressources pastorales au niveau des sites de surveillance, plus particulièrement la région du Hodh El Charghi.

Cette insécurité grandissante dans la partie malienne a provoqué l'afflux de réfugiés au niveau de la Wilaya de Hodh Ech Chargui et précisément dans la Moughataa de Bassikounou et d'Adel Bagrou. Cependant les marchés restent bien approvisionnés en denrées alimentaires importés. Avec l'approche des élections présidentielles, des regroupements sont observées au niveau de certains centres urbains et plusieurs partis politiques sillonnent l'intérieur du pays pour la préparation de ces élections. Le marché de Bassiknou est aujourd'hui l'un des marchés le plus dynamique du pays du fait de la présence massive des réfugiés et des retournés mauritaniens.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ÉLEVAGE

DISPONIBILITÉ DES PÂTURAGES

Comme la période précédente, la fraction de couverture végétale (Figure 1) montre plusieurs poches déficitaires au niveau des zones agropastorale de la Mauritanie. Une situation qui est normale en cette période l'année caractérisée par la réduction des ressources fourragères en plaine soudure pastorale.

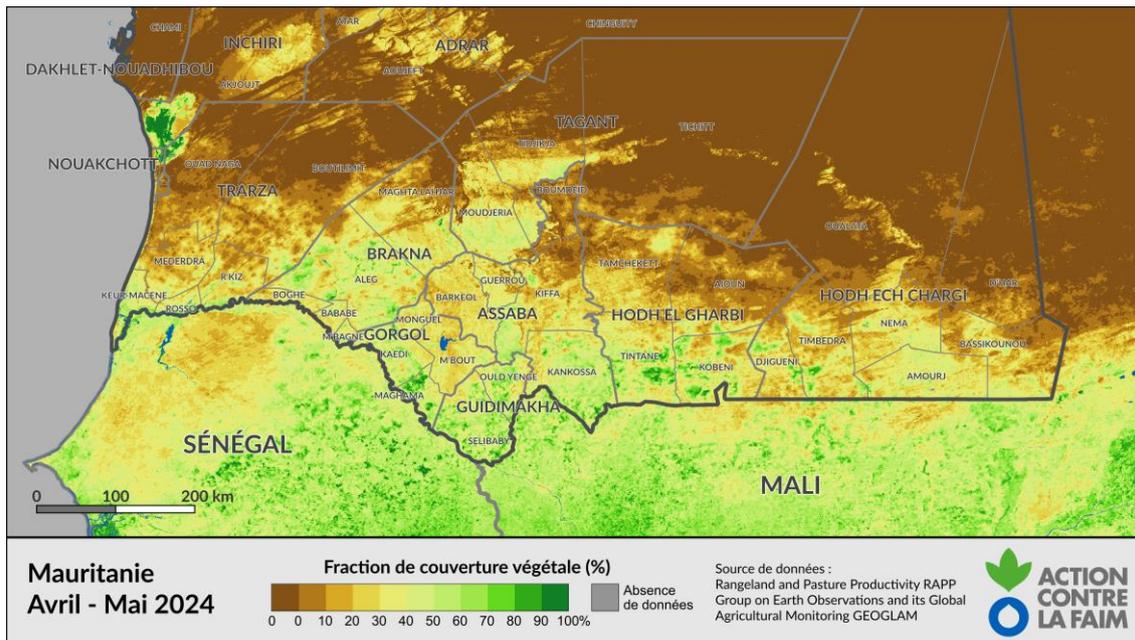


Figure 1 - Fraction de couverture végétale observée pour la période d'avril à mai 2024 sur la Mauritanie

Cependant, la partie sud du pays, plus précisément la bande frontalière avec le Sénégal et le Mali dispose d'une légère couverture végétale. Cette situation s'explique par l'abondance des pluies dans cette partie contrairement au reste du pays lors de l'hivernage de 2023.

La Figure 2 montre l'anomalie de couverture végétale pour la période d'avril à mai 2024 comparée à la moyenne sur la même période depuis 2001. Cette carte indique une couverture végétale sur la partie sud du pays globalement supérieure à la normale, mais avec plusieurs zones déficitaires notamment dans les Wilayas de Hodh El Gharbi et Hodh El Chargui.

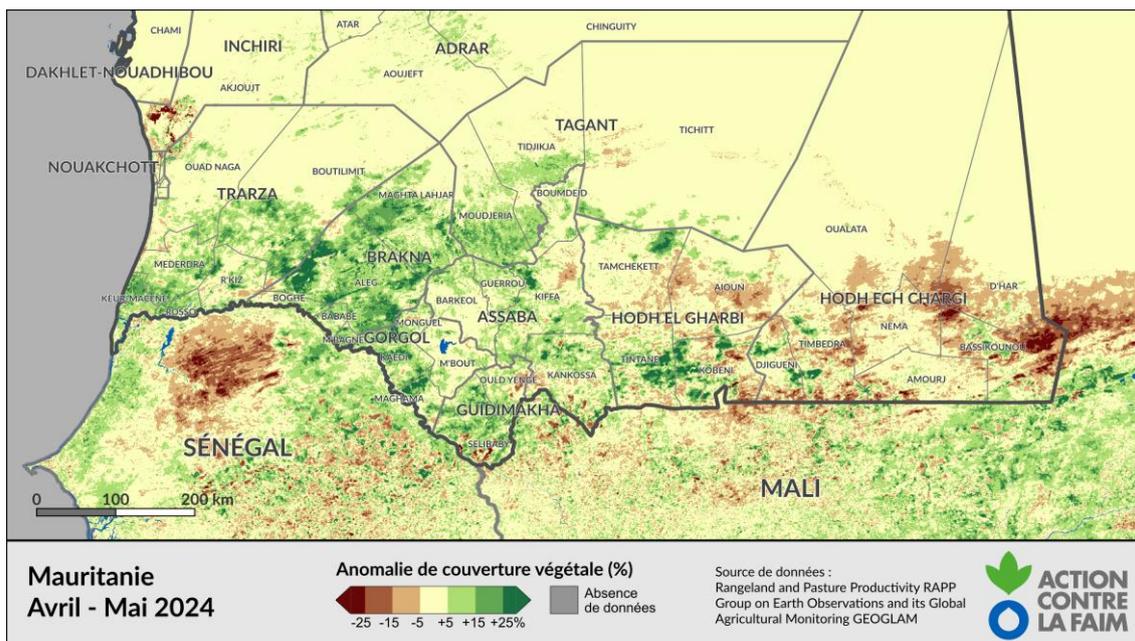


Figure 2 - Anomalie de couverture végétale calculée pour la période d'avril à mai 2024 en Mauritanie

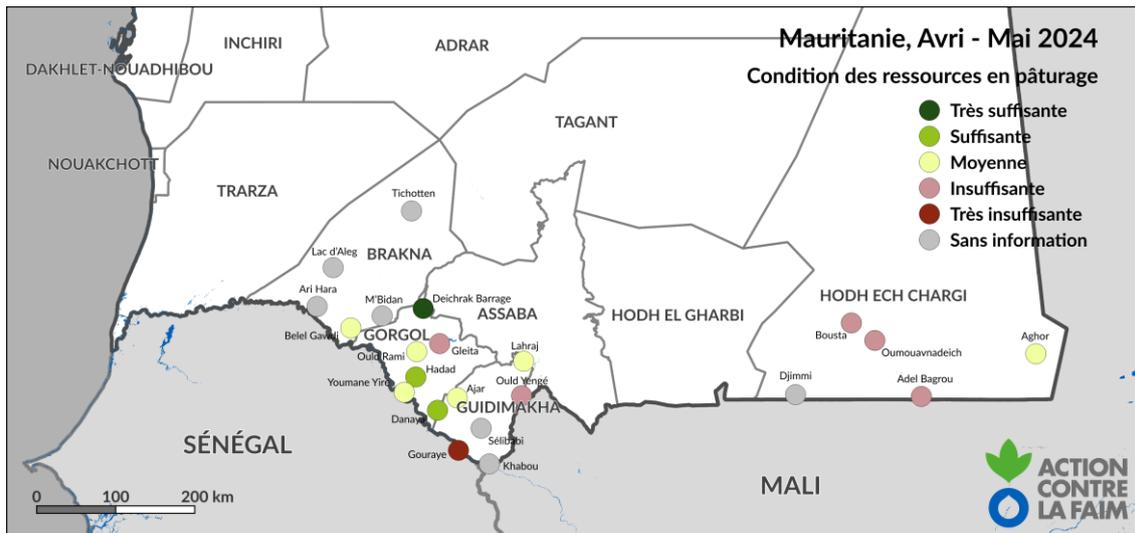


Figure 3 – Situation des ressources en pâturage observée pour la période d'avril à mai 2024 sur la Mauritanie

Au cours de cette période, le déficit de pâturage est observé au niveau de la Wilaya de Hodh El Chargui plus précisément dans les zones pastorales de Boustata, d'Oumouavnadeich et Adel bagrou. Néanmoins, on observe une situation acceptable au niveau de la zone d'Aghor relevant de la moughataa de Bassikounou. La Wilaya de Hodh EL Chargui qui connaît un afflux de réfugiés à majorité composés d'éleveurs en provenance du Mali à la suite de la dégradation de la situation sécuritaire dans ce pays, explique en partie le déficit de pâturage avérée au niveau des zones de la bande frontalière.

Au Guidimakha, on signale une situation globalement moyenne au niveau des zones d'Ould Yengé et Gouraye. Cependant, depuis la fin de l'hivernage, plusieurs cas de feux de brousse ont été enregistrés au niveau des zones de Gouraye, Ajar et Khabou favorisant un impact négatif sur la disponibilité des ressources fourragères dans ces zones. Selon les données issues du terrain, une forte concentration de bétail est observée dans les zones de la bande frontalière en cette période de soudure pastorale.

Dans la Wilaya du Gorgol, malgré les successions de cas de feux de brousse signalées depuis la fin de l'hivernage, on observe une situation similaire à celle du Guidimakha avec des poches déficitaires au niveau de la zone de Foum Gleïta. Cependant, la disponibilité des ressources fourragères reste moyenne comme la période précédente dans l'espace composé de Hadad, Deichrak Barrage et Ould Ramy.

ABREUVEMENT DU BETAIL

Malgré la période de forte chaleur qui prévaut en Mauritanie, les conditions de ressources en eau restent globalement satisfaisantes (Figure 4).

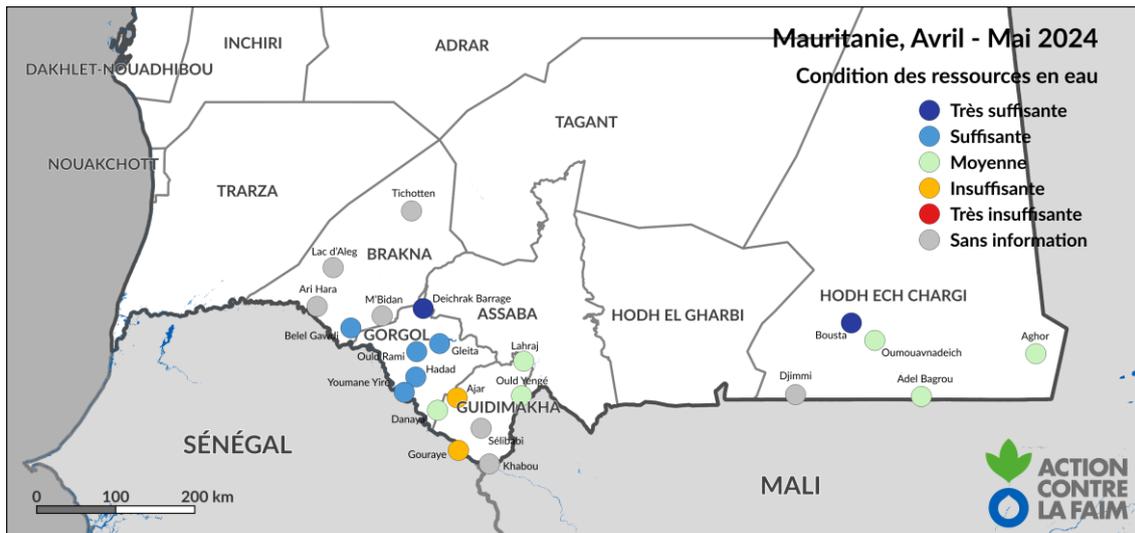


Figure 4 - Disponibilité des ressources en eau rapportée pour la période d'avril à mai sur la Mauritanie

Les informations reçues concernant la wilaya du Hodh El Charghi indiquent que les conditions des ressources en eau restent satisfaisantes comme la période précédente au niveau zones de Boustas. La situation au niveau de Boustas en cette période peut s'expliquer par la présence du barrage qui est la principale source d'abreuvement des animaux. Dans les zones d'Adel Bagrou, Oumouavnadeich et Aghor on observe une situation moyenne des ressources en eau.

Au Guidimakha, en cette période où les températures sont très élevées, la situation des ressources en eau demeure moyenne au niveau des zones de Lahraj et Ould Yengé (Figure 4).

Globalement, cette réduction des ressources en eau a provoqué la dégradation des conditions d'abreuvement des animaux au cours de cette période au niveau des sites suivis où certains puits ont presque tari.

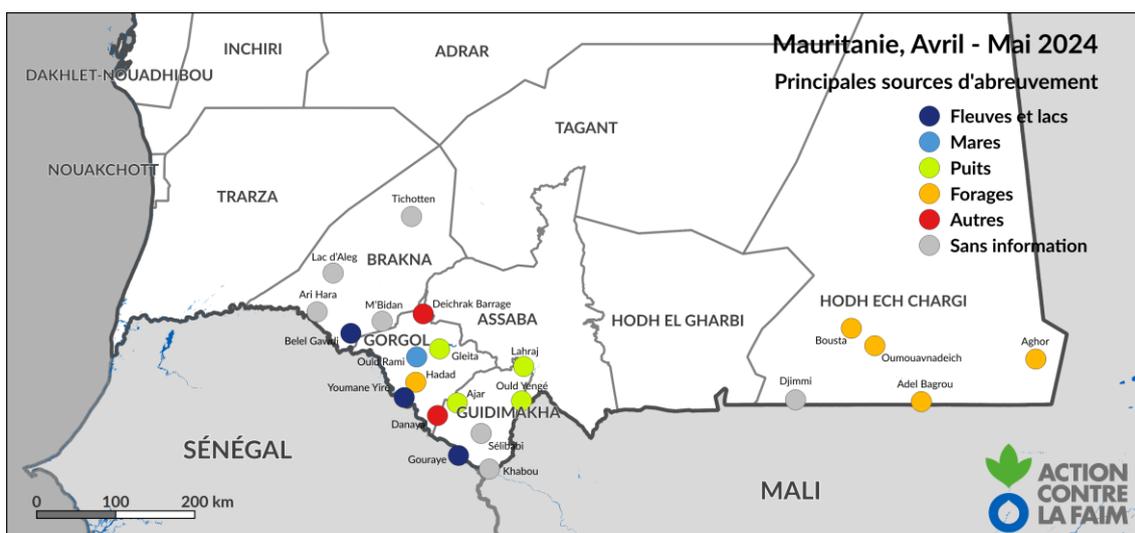


Figure 5 - Principales sources d'abreuvement des animaux utilisées pour la période d'avril à mai 2024 sur la Mauritanie

Parmi les principales sources d'abreuvements signalées au cours de cette période, les puits et les forages demeurent les plus cités (Figure 5). Ils sont suivis par la catégorie fleuves et lacs ainsi que les barrages. De l'avis des relais pasteurs, cette situation est tout à fait normale compte tenu de l'assèchement des eaux superficielles. Les observations faites sur le terrain indiquent que des fortes concentrations de bétail se trouvent autour des points d'eau occasionnant quelques tensions.

CONCENTRATION ET MOUVEMENTS DE BÉTAILS

Comme la période précédente, des mouvements de bétails sont encore d'actualité au niveau des sites de surveillance pastorale à la recherche de meilleures conditions pastorales.

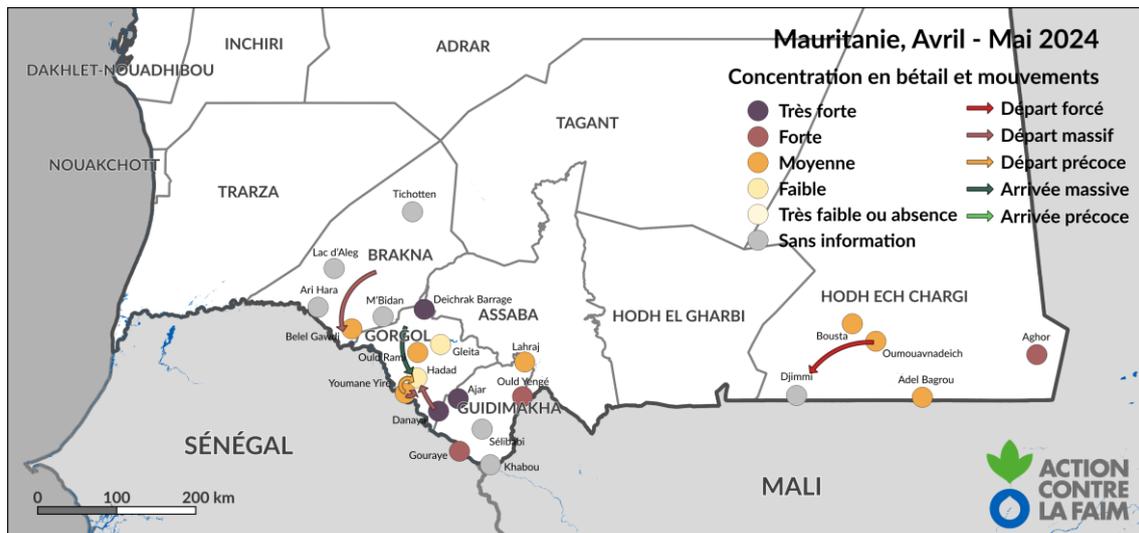


Figure 6 – Concentration et mouvements du bétail observés pour la période d'avril à mai 2024 sur la Mauritanie

Les données issues du terrain indiquent de fortes concentrations de bétails au niveau des zones pastorales stratégiques.

Dans la Wilaya de Hodh El Chargui, la situation difficile de la zone d'Oumouavnadeich a favorisé des cas de départs forcés chez certains éleveurs en direction du sud de la Wilaya. Au Gorgol, on constate une très forte concentration de bétail au niveau de la zone de Deichrak barrage grâce à ses bonnes conditions générales d'élevage. Cependant, plus au centre, des arrivées massives sont enregistrés au niveau de la zone de Hadad en provenance des localités du nord mais aussi de Danaya. Au Guidimakha, la situation demeure relativement calme avec de forte concentration de bétails au niveau des zones d'Ajar, Ould Yengé et Gouraye. De l'avis de certains relais pasteurs, cette situation calme au cours de cette période pourrait s'expliquer par l'insécurité au Mali. A la suite de cela, il était déconseillé aux éleveurs mauritaniens à transhumer au Mali.

Au Brakna, on enregistre des arrivées massives de troupeaux composés de bovins et ovins au niveau de la zone de Belel Gawdi en provenance des localités voisines.

ÉTAT D'EMBONPOINT ET DE SANTÉ DES ANIMAUX

Malgré la réduction des ressources pastorales avérée favorisant la dégradation des conditions générales d'élevage, l'état d'embonpoint des animaux reste globalement passable au niveau des sites suivis.

Dans la Wilaya de Hodh El Chargui, une situation passable de l'état d'embonpoint des gros ruminants au niveau des zones de Aghor, Boustia et Adel bagrou est observée comme la période précédente. Cependant, au niveau de la zone d'Oumouavnadeich, la situation est jugée médiocre comme illustre la Figure 7. Au Guidimakha, les informations reçues indiquent un état d'embonpoint satisfaisant chez les gros ruminants à l'exception de la zone de Gouraye. Au Gorgol, la situation reste similaire à celle de la Wilaya du Guidimakha avec une bonne appréciation au niveau de la zone de Deichrak barrage. Quant au Brakna, comme la période précédente l'état d'embonpoint des gros ruminants est apprécié comme passable au niveau des sites suivis.

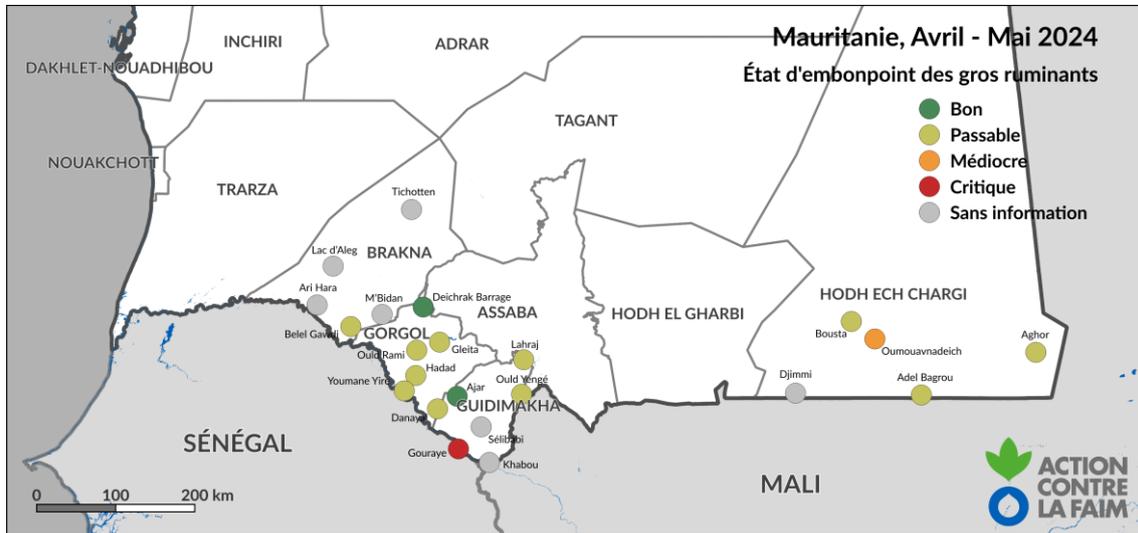


Figure 7 – État d'embonpoint des gros ruminants observé pour la période d'avril à mai 2024 sur la Mauritanie

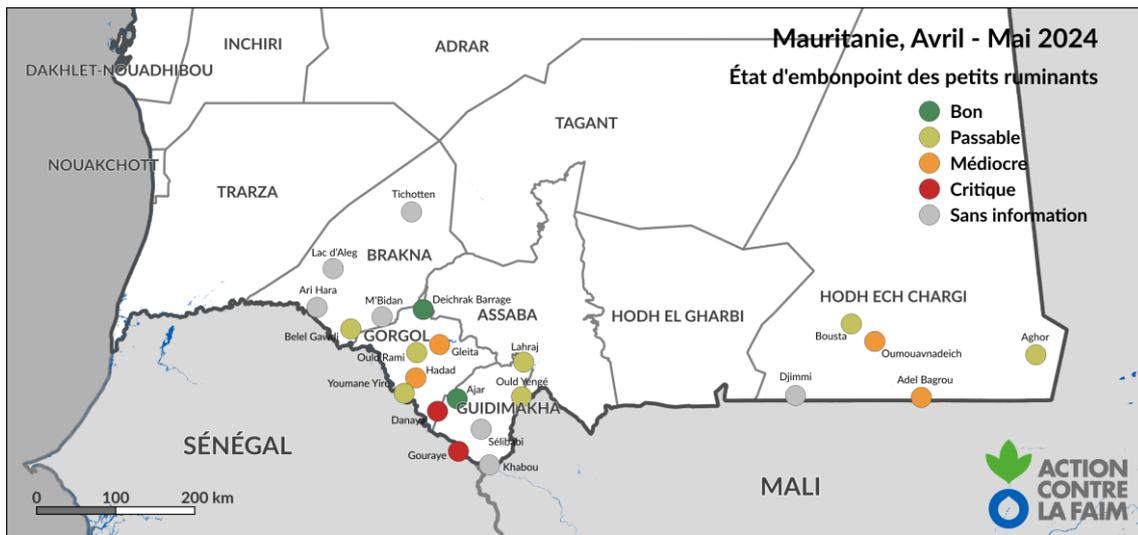


Figure 8 – État d'embonpoint des petits ruminants observé pour la période d'avril à mai 2024 sur la Mauritanie

Concernant les petits ruminants, l'état d'embonpoint reste globalement acceptable au niveau des sites suivis, cependant quelques cas médiocres sont signalés au niveau des zones d'Adel bagrou et Oumouavnadeich dans la Wilaya de Hodh EL Chargui. Une situation similaire est observée dans la Wilaya du Gorgol et celle de Hodh El Chargui avec des cas médiocres au niveau des sites de Foug Gleïta, Hadad et Danayal. Au Guidimakha, l'état d'embonpoint reste globalement acceptable exceptée la zone de Gouraye.

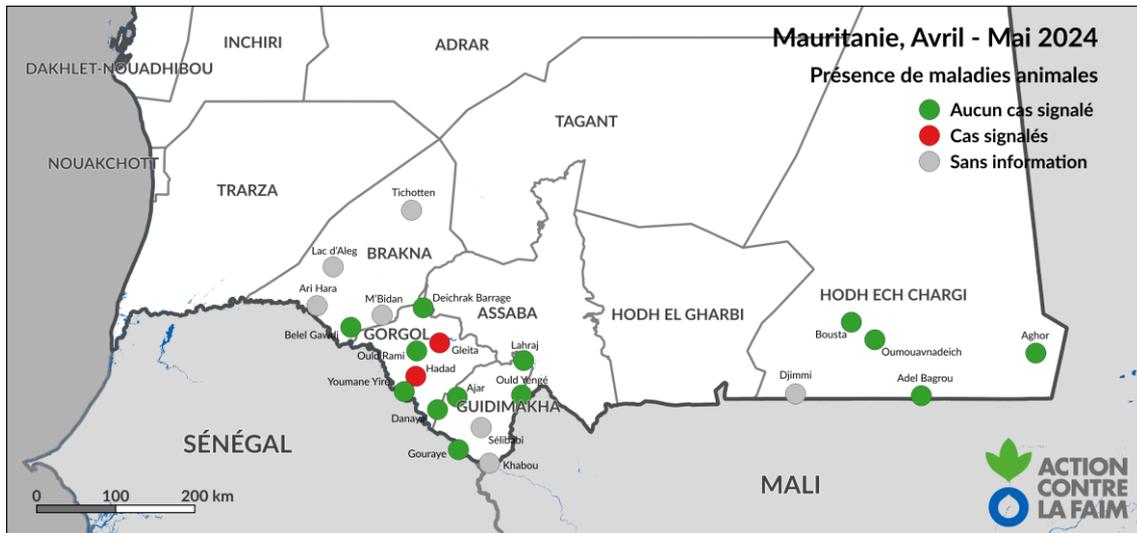


Figure 9 – Présence de maladie animale rapportée pour la période d'avril à mai sur la Mauritanie

Au cours de cette période, la situation sanitaire semble relativement calme au niveau des sites de surveillance pastorale (Figure 9). Néanmoins, quelques cas de peste de petits ruminants, de pasteurellose sont signalés au niveau de la zone de Hadad dans la Wilaya du Gorgol. Dans la zone de Foug Gleïta, la situation au cours de cette période indique quelques cas d'avitaminose.

Dans ces deux zones citées ci-dessus, on constate quelques morts d'animaux à la suite de cas de maladies. Cependant au niveau de la zone pastorale de Youman Yiré plus au sud, le relais évoque que ces sont en rapport avec l'épuisement.

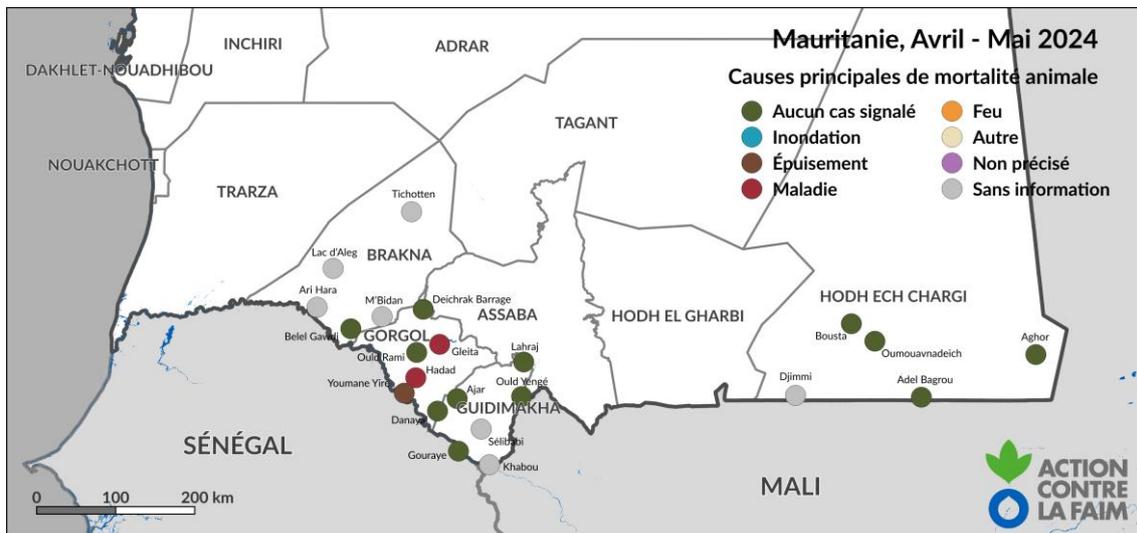


Figure 10 – Cause de mortalité animale rapportée pour la période d'avril à mai 2024 sur la Mauritanie

FEUX DE BROUSSE

Comme la [période précédente](#), quelques cas de feux de brousse sont signalés au niveau des sites suivis. Au niveau de la Wilaya de Hodh EL Chargui, aucun cas n'a été signalé au cours de cette période.

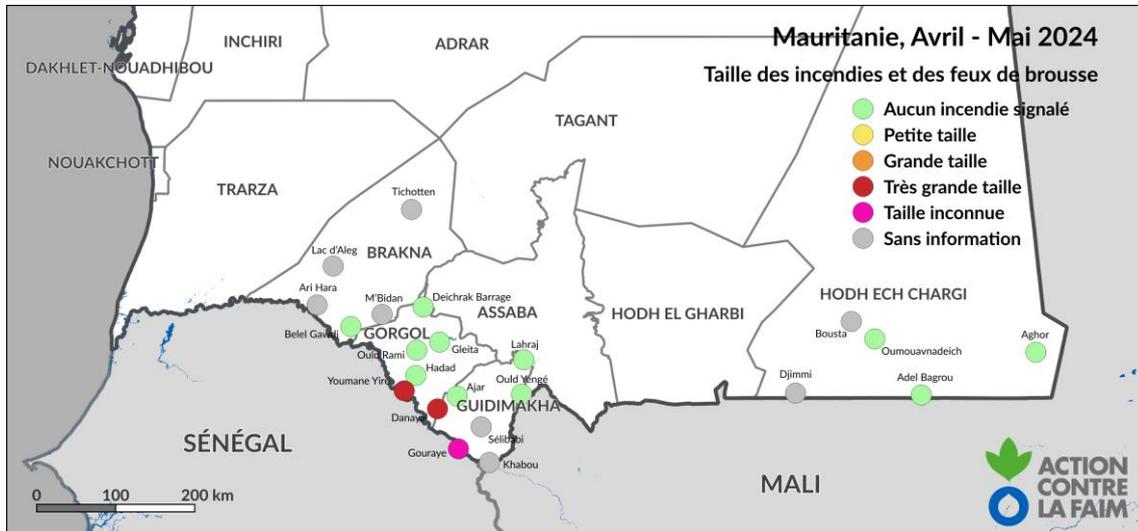


Figure 11 – Feux de brousse pour la période d'avril à mai 2024 sur la Mauritanie

Selon la Délégation Régionale de l'Environnement (DRE) du Guidimakha, la situation reste identique à celle de la période précédente, avec 73 cas feux de brousse ont été enregistrés pour un cumul de superficie brûlée de 130 km² depuis la fin de l'hivernage.

Au Gorgol, la DRE n'a pas signalé d'évolution par rapport à la période passée malgré des cas de feu de brousse signalés par les relais au niveau des zones de Youman Yiré et Danaya. Le cumul de superficie brûlée au niveau de la Wilaya reste à 286 km² depuis la fin de l'hivernage.

VOL DE BÉTAIL, CONFLITS ET INSÉCURITÉ

Au cours de cette période, quelques cas de vols de bétail sont signalés au niveau des sites de surveillance pastorale.

Dans la Wilaya du Gorgol, au niveau de la zone de Youman Yiré, c'est un troupeau d'environ 70 têtes composés d'ovins et caprins qui a été déclaré être volé. Plus au sud aux environs de Danaya, un bovin a disparu dont le propriétaire est sans nouvelle au cours de cette période.

Au Guidimakha, la zone de Gouraye qui connaît des cas récurrents de vols de bétail, au cours de cette période, deux vaches ont été volées selon le relais.

C'est dans cette dynamique que le ministère de l'élevage a organisé au cours du mois de mai à Nouakchott une réunion consacrée à la sécurisation du bétail en Mauritanie.

La réunion a évoqué le phénomène du vol du bétail, l'élaboration d'un mécanisme de préservation du bétail au niveau national et transfrontalier, l'identification et l'étude des références religieuses islamiques et des ententes sociales ou communautaires liées à la propriété du bétail, les sanctions en cas de vol et les principes d'indemnisation des dommages subis.

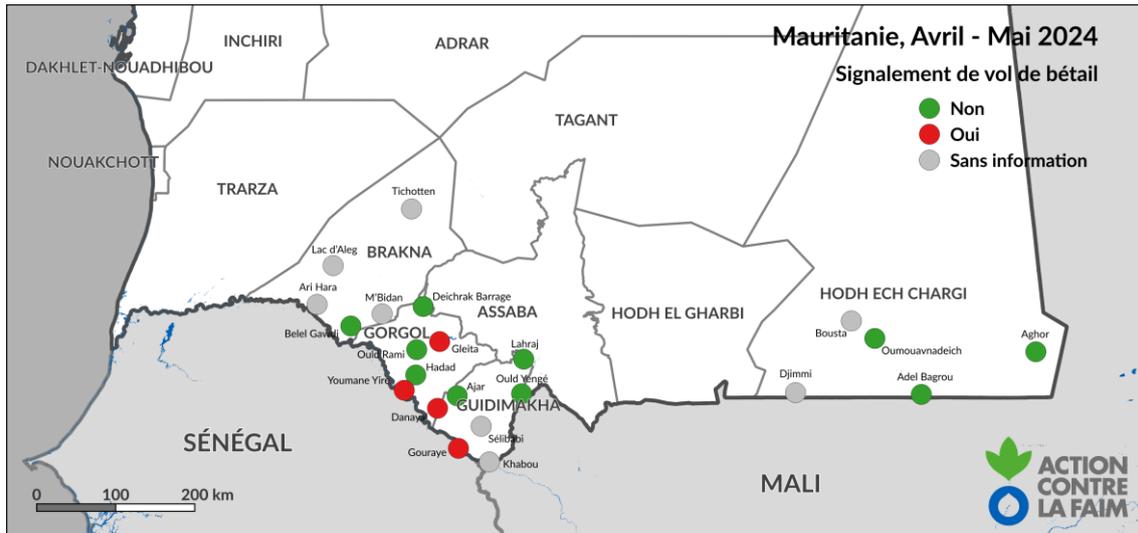


Figure 12 – Vols signalés pour la période d’avril à mai 2024 sur la Mauritanie

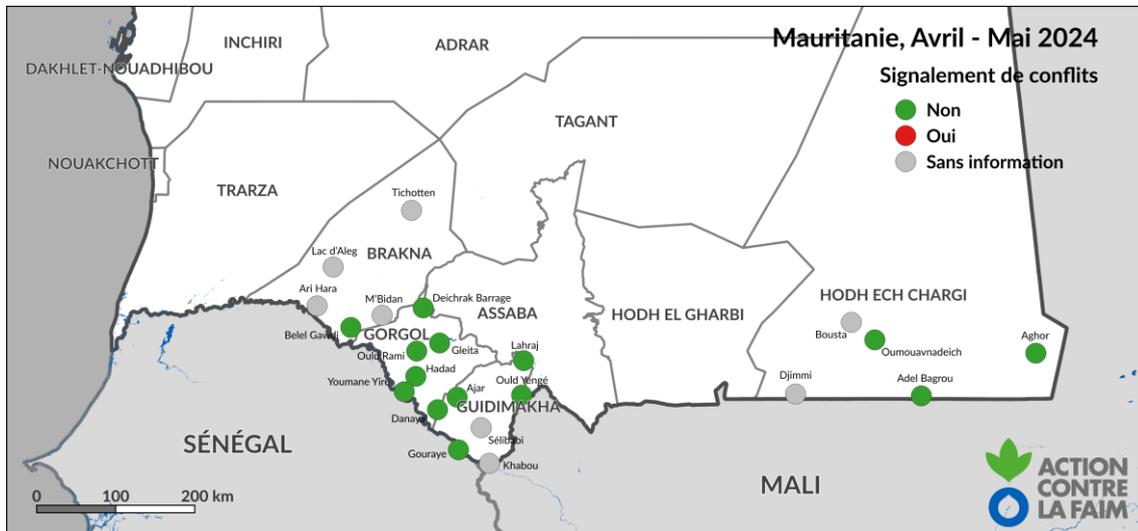


Figure 13 – Conflits signalés pour la période d’avril à mai 2024 sur la Mauritanie

Durant cette période, aucun conflit n’a été reporté au niveau des sites de surveillance pastorales (Figure 13).

ACCÈS AUX MARCHÉS, APPUI AU SECTEUR PASTORAL ET DISPONIBILITE D’ALIMENT POUR BÉTAIL

Au cours de cette période, les informations reçues indiquent qu’il n’y a pas eu véritablement d’appui au secteur pastoral dans les sites suivis (Figure 14). À l’exception de la zone d’Ould Yengé où quelques têtes de bétails ont été vaccinées.

Dans la Wilaya de Hodh El Chargui, au niveau de la zone d’Adel Bagrou à la suite de la réduction des ressources pastorales, des actions de vente d’aliment pour bétail et du blé à des prix subventionnés à travers des points de vente sont en cours.

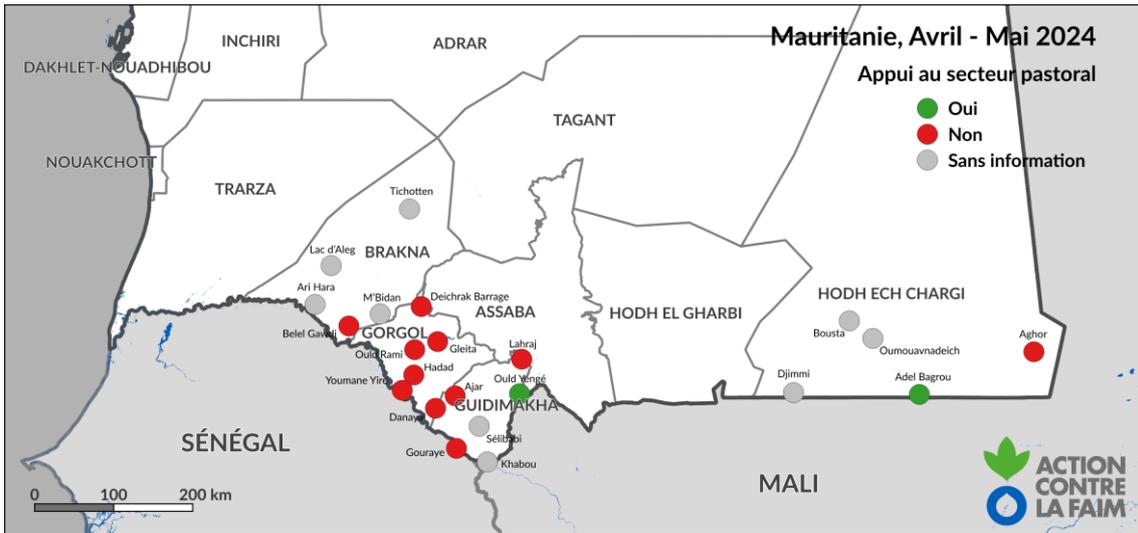


Figure 14 – Zones d'appui au secteur pastoral pour la période d'avril à mai 2024 sur la Mauritanie

Une pénurie d'aliment pour bétail est signalée au niveau de quelques sites pastoraux du Gorgol comme l'indique la Figure 15. Il s'agit des sites de Foum Gleïta, Ould Rami et Youman Yiré relevant de la commune de Maghama.

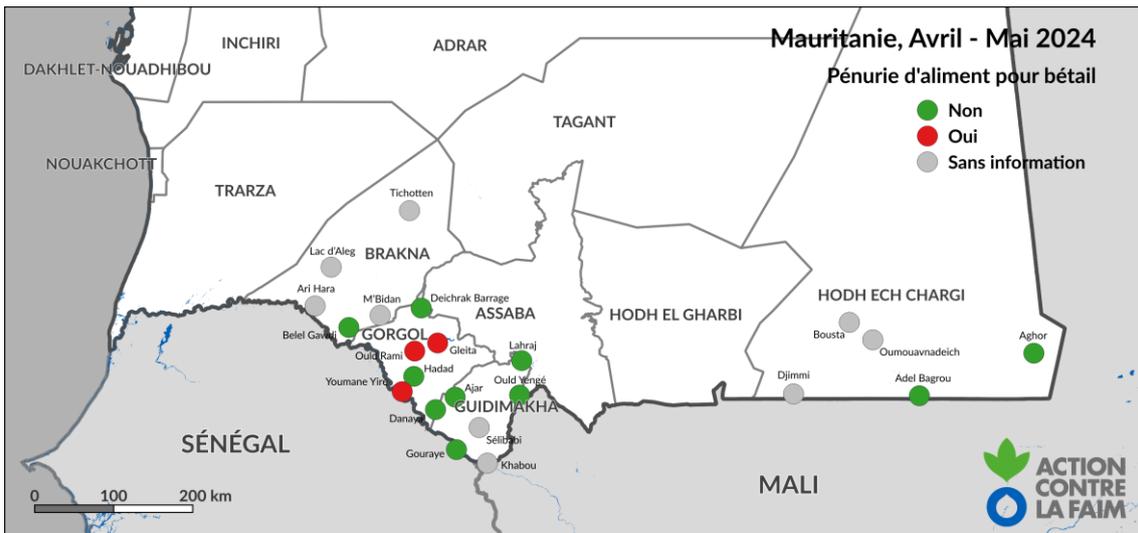


Figure 15 – Pénurie d'aliment pour bétail signalée pour la période d'avril à mai 2024 sur la Mauritanie

MARCHÉS

PRIX SUR LES MARCHÉS

Le Tableau 1 ci-dessous indique les prix moyens des petits ruminants, du riz local, du mil, du sorgho et l'aliment pour bétail au cours de la période avril-mai 2024 au niveau des zones de surveillance pastorales.

Tableau 1 – Prix en MRU de marché et termes de l'échange relevés d'avril à mai 2024 sur la Mauritanie

Wilaya	Moughataa	Zone	Caprin	Ovin	Riz	Mil	Sorgho	Aliment	Termes échange	
			Mâle	Mâle					Caprin mâle	Sorgho
			MRU/tête		MRU/kg			kg/tête		
Brakna	M'bagne	Belel Gawdi	2 050	2 425	35,0	27,5	27,5	14,0	75	75
		Hadad	2 000	3 500	35,0	30,0	40,0	14,0	67	50
Gorgol	Kaedi	Ould Rami	1 050	3 500	30,0	36,0	33,0	14,5	29	32
		Danayal	8 000	10 000		45,0	85,0	14,5	178	94
	Maghama	Youman Yiré	4 500	6 500	30,0	20,0	40,0	20,0	225	113
		M'bout	Gleita	1 600	4 500	32,5	32,5	35,0	20,0	49
Monguel	Deichrak Barrage		3 650	6 500	28,0	28,0	22,0	14,0	130	166
		Khabou	Gouraye	2 000	3 950	25,0	27,5	20,0	20,0	73
Guidimakha	Ould Yengé	Lahraj	1 700	4 000	30,0	40,0	40,0	20,0	43	43
		Ould Yengé	2 100	3 100	30,0	27,0	27,0	20,0	78	78
	Wompou	Ajar	3 300	6 000	35,0	25,0	30,0	15,0	132	110
Hodh El Chargui	Amourj	Adel Bagrou	3 400	4 600	35,0	30,0	35,0	25,0	113	97
	Bassikounou	Aghor	3 000	5 000	35,0	15,0	30,0	15,0	200	100
		Nema	Oumouavna deich	1 300	3 200	35,0	30,0			43

Source : Réseau de relais sentinelles

Au cours de cette période, le prix moyen du caprin mâle connaît des variations à la baisse dans les Wilayas du Brakna avec -18%, de Hodh EL Chargui avec -7% et -2% au Guidimakha (Tableau 2). On constate une hausse de +13% dans la Wilaya du Gorgol.

En faisant la comparaison avec l'année dernière à la même période, on observe une baisse significative de -25% au Brakna et -8% au niveau de Hodh EL Chargui. Quant au Guidimakha, la tendance indique une hausse de +4% et +34% au Gorgol.

Tableau 2 – Évolution du prix des caprins

Wilaya	Prix Caprin Mâle Avril – Mai 2024 (MRU/tête)	Prix Caprin Mâle Fév. – Mars 2024 (MRU/tête)	Variation (%)	Prix Caprin Mâle Avril – Mai 2023 (MRU/tête)	Variation (%)
Brakna	2050	2493	-18	2750	-25
Guidimakha	2275	2315	-2	2190	+4
Gorgol	3467	3075	+13	2583	+34
Hodh El Chargui	2567	2750	-7	2780	-8
Ensemble Wilayas	2832	2662	+6	2553	+11

Source : Réseau de relais sentinelles

En ce qui concerne le prix moyen des ovins (Tableau 3), les informations de cette période montrent une tendance haussière de +2% au Guidimakha, +6% au Gorgol et +9% dans la Wilaya de Hodh EL Chargui. Néanmoins, une baisse considérable de -39% est observée au Brakna.

En faisant la comparaison avec les prix de l'année dernière à la même période, on constate une baisse de -61% au Brakna et -27% au niveau de Hodh EL Chargui. Par ailleurs, la tendance indique hausse de +12% au Guidimakha et +20% au Gorgol.

Tableau 3 – Évolution du prix des ovins

Wilaya	Prix Ovin Mâle Avril – Mai 2024 (MRU/tête)	Prix Ovin Mâle Fév. – Mars 2024 (MRU/tête)	Variation (%)	Prix Ovin Mâle Avril – Mai 2023 (MRU/tête)	Variation (%)
Brakna	2425	3950	-39	6150	-61
Guidimakha	4263	4165	+2	3790	+12
Gorgol	5750	5445	+6	4800	+20
Hodh El Chargui	4267	3925	+9	5830	-27
Ensemble Wilayas	4770	4419	+8	5059	-6

Source : Réseau de relais sentinelles

Au cours de cette période suivie, le prix moyen du riz au kg enregistre une baisse au niveau de certaines zones d'interventions : Il s'agit du Hodh El Chargui avec (-3%), du Guidimakha avec (-4%) et le Gorgol avec (-5%). Cependant, cette tendance demeure en hausse de +12% au niveau du Brakna.

Tableau 4 – Évolution du prix du riz

Wilaya	Prix du riz Avril – Mai 2024 (MRU/kg)	Prix du riz Fév. – Mars 2024 (MRU/kg)	Variation (%)	Prix du riz Avril – Mai 2023 (MRU/kg)	Variation (%)
Brakna	35,0	31,3	+12		
Guidimakha	30,0	31,3	-4		
Gorgol	31,1	32,6	-5		
Hodh El Chargui	35,0	36,3	-3		
Ensemble Wilayas	32,0	32,8	-3		

Source : Réseau de relais sentinelles

Le mil qui fait partie de la catégorie des denrées rares sur le marché indique une baisse au cours de cette période. Il est de -14% au niveau du Brakna, -4% au Gorgol tandis qu'au Guidimakha le prix moyen de ce produit montre une hausse de +9%.

Tableau 5 – Évolution du prix du mil

Wilaya	Prix du mil Avril – Mai 2024 (MRU/kg)	Prix du mil Fév. – Mars 2024 (MRU/kg)	Variation (%)	Prix du mil Avril – Mai 2023 (MRU/kg)	Variation (%)
Brakna	27,5	32,0	-14	35,0	-21
Guidimakha	29,9	27,4	+9	48,9	-39
Gorgol	31,9	33,2	-4	24,0	+33
Hodh El Chargui	25,0	25,0		23,6	+6
Ensemble Wilayas	29,5	29,6	-0	33,7	-12

Source : Réseau de relais sentinelles

Malgré l'épuisement des stocks des paysans, les marchés restent bien approvisionnés en denrées alimentaires à base des produits importés.

Cependant, au cours de cette période, à l’instar des autres denrées alimentaires, le prix du sorgho au kilogramme enregistre quelques variations. On note une baisse de -10% au Guidimakha et de -17% au Brakna. Contrairement à ces deux Wilayas, il enregistre une hausse considérable de +31% au Gorgol.

Tableau 6 – Évolution du prix du sorgho

Wilaya	Prix du sorgho Avril – Mai 2024 (MRU/kg)	Prix du sorgho Fév. – Mars 2024 (MRU/kg)	Variation (%)	Prix du sorgho Avril – Mai 2023 (MRU/kg)	Variation (%)
Brakna	27,5	33,3	-17		
Guidimakha	29,3	32,3	-10		
Gorgol	42,5	32,4	+31		
Hodh El Chargui	32,5	32,5			
Ensemble Wilayas	35,7	32,6	+10		

Source : Réseau de relais sentinelles

Comme la période précédente, le prix de l’aliment bétail enregistre quelques variations par endroits. Au Guidimakha et au Gorgol, elle enregistre une hausse respective de +1% et +8% tandis qu’il reste stable au Hodh El Chargui. En ce qui concerne de Brakna, la tendance indique une baisse considérable de -25%.

Comparativement à l’année passée à la même période, on constate une baisse de -13% au Brakna et -32% au Guidimakha. Quant au Gorgol la tendance reste à la hausse de +5% et +18% au Hodh EL Chargui.

Malgré ces variations, le prix de l’aliment pour bétail au cours de cette période reste acceptable. Cependant avec le déficit de pâturages, le risque de hausse n’est pas exclu dans les mois à venir.

Tableau 7 – Évolution du prix de l’aliment pour bétail

Wilaya	Prix Aliment Bétail Avril – Mai 2024 (MRU/kg)	Prix Aliment Bétail Fév. – Mars 2024 (MRU/kg)	Variation (%)	Prix Aliment Bétail Avril – Mai 2023 (MRU/kg)	Variation (%)
Brakna	14,0	18,8	-25	16,0	-13
Guidimakha	18,8	18,5	+1	27,5	-32
Gorgol	16,2	15,0	+8	15,3	+5
Hodh El Chargui	20,0	20,0		17,0	+18
Ensemble Wilayas	17,4	17,9	-3	20,2	-14

Source : Réseau de relais sentinelles

TERMES DE L’ÉCHANGE CAPRIN CONTRE SORGHO

Durant cette période écoulée, les informations reçues montrent que les termes de l’échange (TDE) sont en hausse de +9% au Guidimakha, en légère baisse au Brakna avec (-1%), (-7%) au niveau de Hodh EL Chargui, (-14%) au Gorgol.

De façon générale, les TDE sont considérés comme étant défavorables aux éleveurs (Figure 15) au cours de cette période.

Par rapport à l’année passée à la même période, on constate que les termes de l’échange sont relativement en baisse au niveau de toutes les zones pastorales suivies (Tableau 8).

Tableau 8 – Évolution des termes de l'échange caprin mâle adulte contre sorgho

Wilaya	TdE Caprin/Sorgho Avril – Mai 2024 (kg/tête)	TdE Caprin/ Sorgho Fév. – Mars 2024 (kg/tête)	Variation (%)	TdE Caprin/ Sorgho Avril – Mai 2023 (kg/tête)	Variation (%)
Brakna	75	75	-1	79	-5
Guidimakha	78	72	+9	83	-6
Gorgol	82	95	-14	108	-24
Hodh El Chargui	79	85	-7	118	-33
Ensemble Wilayas	79	82	-3	97	-18

Source : Réseau de relais sentinelles

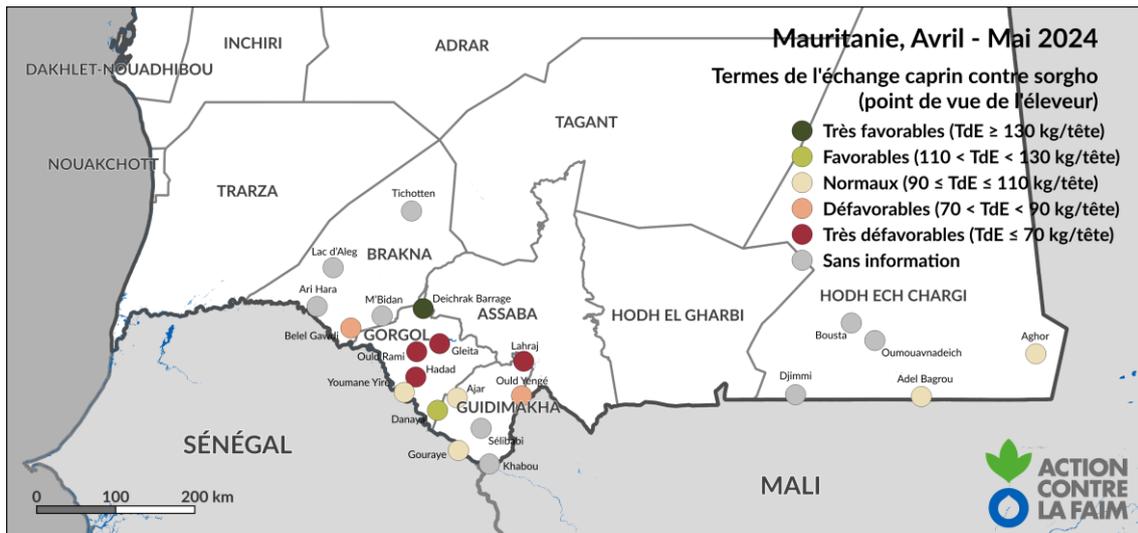


Figure 15 – Termes de l'échange caprin contre mil pour la période d'avril à mai 2024 sur la Mauritanie

VENTE DE FEMELLES REPRODUCTRICES

Au cours de cette période, les ventes de femelles reproductrices se sont poursuivies au niveau des sites suivis (Figure 16). De l'avis de certains relais pasteurs, ces ventes sont normales et concernent généralement des vaches laitières de réforme qui sont aussitôt remplacées par des femelles plus jeunes.

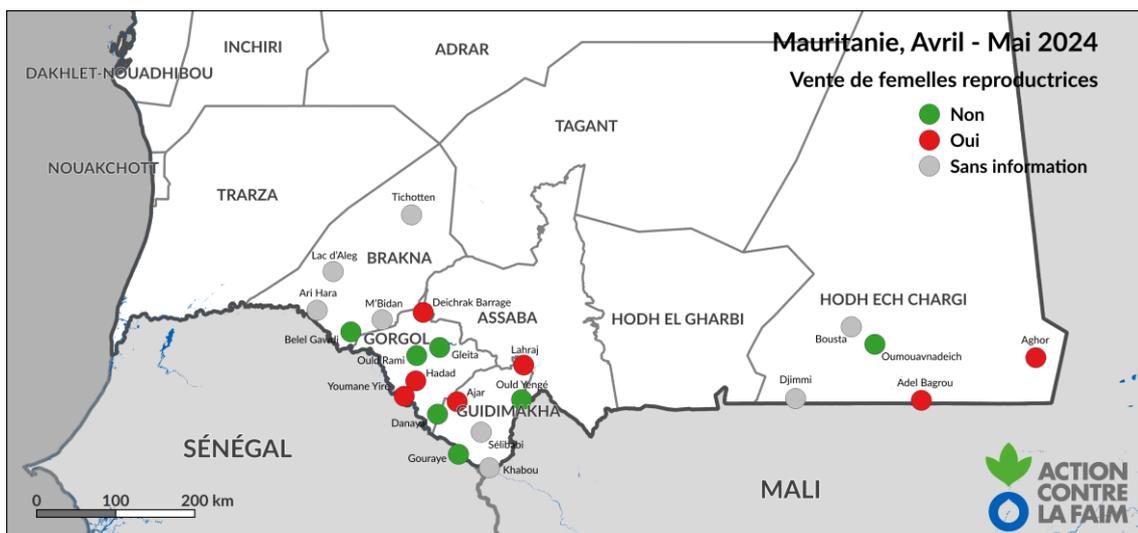


Figure 16 – Vente de femelles reproductrices observée pour la période d'avril à mai 2024 sur la Mauritanie

CONCLUSION

Avec la diminution des ressources pastorales, l'apparition de plusieurs poches déficitaires en pâturage est observée au niveau des sites suivis. Cette situation a favorisé une forte concentration de bétail au niveau des zones qui disposent du peu de pâturages.

C'est une situation inquiétante pour les acteurs sur secteur pastoral en attendant les premières précipitations. Ajouter à cette inquiétude, l'insécurité grandissante au Mali provoquant l'afflux de réfugiés au niveau de la Wilaya de Hodh El Chargui provoquant des tensions autour des points d'eau en cette période de forte chaleur.

Pendant les marchés restent bien approvisionnés en denrées alimentaires mais composées de produits importés.

PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Perspectives sur la situation à venir :

- Rendre disponible l'aliment pour bétail à des prix subventionnés à travers de points de ventes au niveau des Wilayas agrosylvopastorales ;
- Orienter les éleveurs vers des zones pastorales accessibles et favorables ;
- Sensibiliser les éleveurs aux risques de la transhumance en direction des zones peu sûres ;
- Renforcer la résilience des communautés face aux feux de brousse à travers la dotation en équipement de réalisation de pare-feux et de lutte contre les feux de brousses ;
- Renforcer les capacités des comités villageois sur la gestion des conflits ;
- Renforcer les capacités des communautés sur la gestion des risques de catastrophes ;

Recommandation pour les éleveurs, les organisations pastorales, les services vétérinaires, les services étatiques, et les acteurs de la société civile et les organisations humanitaires :

- Partager le bulletin d'informations avec l'ensemble des acteurs, en particulier les pasteurs pour la redescende d'informations ;
- Réhabiliter des puits et forages défectueux au niveau des zones pastorales concernée pour contribuer à l'alimentation en eau ;
- Sensibiliser sur les dangers de l'autovaccination par les éleveurs sans formation vétérinaire, sur l'importance de celle-ci ainsi que sur les maladies animales ;
- Encourager les populations locales à pratiquer la culture fourragère ;
- Inciter les transhumants à utiliser les couloirs de transhumance et les forages pastoraux afin d'éviter les conflits avec les agriculteurs ;
- Poursuivre et étendre la surveillance pastorale aux autres wilayas agropastorales encore non couvertes pour une meilleure alerte des populations sur toute l'étendue du territoire ;

INFORMATIONS ET CONTACTS

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour l'accès aux bulletins
- www.geosahel.info pour la visualisation des cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- CAMARA Thierno Sambara (ACF-Mauritanie) – tcamara@mr.acfspain.org
- NDIAYE Bamba (ACF-Mauritanie) – bndiaye@mr.acfspain.org
- DOUCOURE Maciré (ACF-Mauritanie) – mdoukoure@mr.acfspain.org
- DIALLO Chérif Assane (ACF-ROWCA) – cadiallo@wa.acfspain.org
- LEVY Clara (ACF-ROWCA) – clevy@wa.acfsapain.org
- FILLOL Erwann (ACF-ROWCA) – erfillol@wa.acfspain.org

PARTENARIATS

La collecte de données et l'élaboration du bulletin sont assurées en partenariat avec le ministère de l'Élevage, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), et le Groupement National des Associations Pastorales (GNAP).



FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par les financements conjoints de la Fondation ACF Italie et de l'Agence Française de Développement AFD.

